

Badische Landesbibliothek Karlsruhe

Digitale Sammlung der Badischen Landesbibliothek Karlsruhe

Année Champêtre

Partie qui traite de ce qu'il convient de faire chaque mois dans le potager

Ardène, Jean-Paul de Rome

Florence, 1769

Chapitre premier

[urn:nbn:de:bsz:31-333480](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:bsz:31-333480)



A N N É E
C H A M P E T R E .

CHAPITRE PREMIER.

*DE l'Emplacement convenable au
Potager , & de la distribution
de ses parties.*

L n'est point donné à tous les amateurs des Jardins de pouvoir opter leur emplacement, & de choisir la situation la plus heureuse. Le plus souvent on n'a de Jardin que celui que l'on tient de ses parents par succession; ou dans une campagne que l'on a achetée, d'où il n'est pas libre de le déplacer; ou enfin dans des villes, & là, des maisons voisines le bornent, & en contrarient

Chap. I.
Emplacement.

Tome I.

A

2 ANNE'E CHAMPETRE.

Chap. 1.
Empla-
cement.

l'exposition. Ces cas exigent des soins particuliers qui ne regardent que l'entretien, on en donnera des regles dans le corps de l'ouvrage : il ne s'agit à présent que du Potager qu'on établit de neuf, & de ce qui peut le rendre agréable par sa disposition, & utile par les productions qu'on peut en attendre durant le cours de l'année. Car, à la différence de plusieurs autres terres qui ne donnent qu'une récolte, le Potager en donne plusieurs, & les fait succéder les unes aux autres dans chaque saison, quand la main industrieuse du Jardinier fait les lui demander à propos, & les mérite par son travail.

Tous ne s'accordent pas quand il s'agit de placer un Potager : les uns veulent qu'il assortisse la maison avec symmétrie; * les autres y cherchent la commodité du maître, pour l'engager à le visiter souvent, & en faire son plaisir; dans ce dessein l'accès en doit être commode & facile : & pour l'inviter à ces visites, ils disent de le placer en vue des principales fenêtres : il en est au contraire qui l'éloignent pour ménager, disent-ils, le plaisir que cause la surprise, & le relief que lui

* Li Giardini son fatti per le case, e non le case per li Giardini. *Historia e coltura delle Piane, &c.* Di Clarici pag. 8.

DU POTAGER. ;

donne la nouveauté des objets, si l'on ne les voit pas si souvent des fenêtres, car l'accoutumance affadit les plaisirs. On peut donc en effet donner quelque attention à ces différentes remarques; mais en particulier, c'est le goût d'un maître intelligent qu'il faut contenter, & la situation du lieu qui doit principalement décider. S'il est question de consulter, c'est l'avis d'un habile Jardinier qu'il faut prendre, plutôt que celui de l'Architecte qui, dans le plan qu'il dresse, travaille en plein drap, & ne suit que ses idées.

On ne détermine point ici la grandeur que doit avoir un Potager; des règles générales sur cela seroient inutiles, elles ne peuvent convenir ni à tous les maîtres, ni à tous les lieux; on dira seulement que son étendue doit être proportionnée au besoin qu'on a de ce qu'il rapporte, à la consommation qui s'en fait dans la maison du maître, enfin aux usages qu'on veut faire de l'hortolage.

Cependant, pour prescrire quelque chose qui serve, on dira que si les accompagnements du Potager ne prévalent pas, ou qu'il soit isolé, il doit former un carré long avec la proportion de trente à cinquante à peu près; c'est-à-dire, que si on lui donne

A ij

Chap. I.
Emplacement.

4 ANNEE CHAMPETRE.

Chap. I.
Empla-
cement.

trente mesures de large, il doit pour le mieux en avoir cinquante de longueur. On doit encore examiner si l'on a une eau suffisante, la quantité d'engrais sur quoi l'on peut compter, les ouvriers qu'on veut employer à l'entretien du Jardin.

L'Emplacement étant choisi, après une mûre réflexion, il est question de le distribuer de sorte qu'il soit aussi agréable qu'utile, & qu'il plaise à la vue; on le coupera par des allées & des sentiers qui, de tout coté, facilitent l'abord des planches, & donnent au Jardinier un moyen aisé de secourir ses plantes dans leur besoin: c'est à cette distribution bien entendue que le génie de l'ordonnateur paroît.

On ne peut point établir pour le percement des allées de maximes uniformes & praticables invariablement, mais on peut au moins dire que ces allées doivent être plus grandes à mesure qu'on les suppose plus fréquentées, & que le Jardin est plus spacieux; qu'elles doivent diviser les Potagers en quarrés proportionnés; qu'il faut les séparer par des allées traversières, moins grandes cependant que celle qui répond à l'entrée ou à la façade du bâtiment, allée que, par une idée singulière, le Jardinier Saussay nomme

D U P O T A G E R. 5

l'Allée Métropolitaine. * Celles qu'il convient de trouver autour du Jardin, doivent être à peu près de la même grandeur de la principale dont on vient de parler.

Chap. I.
Emplacement.

Si la situation des lieux ou quelque autre raison exige qu'on n'ouvre l'entrée que par quelqu'un des coins, les principales allées, qui partagent le Potager, seront disposées en sautoir ou croix de S. André.

Voyez
la Planche première.

Toutes ces allées seront limitées par une bordure de quelqu'une des plantes dont il sera parlé.

M. l'Abbé Pluche conseille de garnir quelquefois les allées de traverse, moins nécessaires & peu fréquentées, d'une piece de gazon ou d'un tapis de fraisiers : il dit encore de semer dans le milieu un massif de coquelicots doubles, de pavots, d'anémones, de renoncules, d'œillets, de giroflées : ces forêts de fleurs, selon lui, ornent sans frais le terrain inutile, & sont la pépinière du parterre. * Je ne sais si tout le monde approuvera cette économie du terrain & ces enluminures déplacées. Cet Auteur qui a parlé si agréablement du Potager, & donné de bonnes instructions, a-t-il bien pesé le conseil qu'il donne ici ?

* Spectacle de la Nature, Tom. 2. pag. 127.

Chap. I.
Emplacement.

Les planches, qui composent l'intérieur des quarrés, sont d'une inégale largeur suivant l'usage de chaque pays, car pour la longueur elles ont ordinairement celle de tout le quarré. Ici où nous arrosons en eau courante, nos planches ont dix ou douze pieds de largeur, plus ou moins, & sont séparées par un petit sentier d'environ un pied. Ailleurs où l'on arrose à la main, les planches n'ont ordinairement & tout au plus, que quatre pieds de large, afin que le Jardinier ne quitte point le sentier pour atteindre de la main jusqu'au milieu de la planche sans y entrer.

Toutes ces planches sont pour l'ordinaire plates & égales au terrain des allées; mais dans la saison froide pour mieux procurer aux plantes le bienfait du soleil & ses regards moins détournés, on dresse ici comme ailleurs, quelques-unes de ces planches en *ados*, c'est-à-dire, qu'on y établit des montagnes & des vallons; ou pour parler sans figure, on en élève le terrain du côté du Nord & on l'abaisse du côté du Midi. La terre ainsi disposée se ménage elle-même un abri contre les vents malins, & par sa pente elle se décharge d'une eau trop abondante qui la rendroit engourdie; la chaleur

du soleil aussi étant reçue plus directement, est par-là presque doublée & agit plus efficacement.

Chap. I.
Emplacement.

Si le Jardin est entouré de murailles, on élève à leur pied le terrain en *ados* aux approches de l'hiver, & quand il a passé, si les plantes le permettent alors, on applanit encore comme auparavant ce terrain qu'on appelle *costiere*. On lui donne une largeur relative à l'étendue du Jardin, & une bordure qui le limite ou qui sépare les *costieres* des allées.

On ne parle point à présent des arbres qu'on doit y mettre, on en parlera ailleurs.

Si l'on travaille sur un terrain dont la superficie soit plane, il faut le dresser de façon qu'il ait une pente médiocre qui rende facile la conduite de l'eau dont on arrose, & que cette pente soit presque imperceptible dans les allées, comme d'un pouce & demi par toise des allées; mais elle devient rude cette pente, quand elle est de deux pouces ou qu'elle en a davantage; c'est pourquoi, lorsque le terrain est si inégal, qu'on ne peut adoucir ainsi les allées, on doit partager ce terrain en différentes portions, & former de chaque portion des especes de terrasses particulieres, ainsi qu'on est obligé de le faire en des

8 ANNEE CHAMPETRE.
demi-côtes. On partage ces terrasses aussi également que la disposition du lieu peut permettre; suivant qu'elles seront élevées, on descendra de l'une à l'autre par des degrés de pierre ou par un glacis de gazon. Pour l'entretien des allées un peu longues & dont la pente est continue, il convient de placer d'espace en espace de petits arrêts de pierre ou de planches qui ne surmontent le niveau des allées que de quelques pouces seulement, & qui puissent jeter dans les planches l'eau des pluies: sans cette précaution, elle formeroit des creux d'autant plus considérables, que les averse d'eau seroient plus fortes, les allées plus longues, & leur pente plus considérable.

La salubrité de la maison ou du château, l'avantage même du Potager demandent qu'il soit inférieur au raiz-de-chauffée de l'habitation, & qu'on y descende par trois marches au moins, ou par un perron. La vue qu'on jette sur le Jardin d'une certaine élévation, découvre mieux le mérite de l'ensemble, le goût des distributions, la justesse des alignements, la propreté des allées, l'art du cultivateur qui a su donner à chaque espece de plante un espace suffisant pour son entretien, sans qu'elle puisse nuire aux autres. Des yeux

Chap. I
Empla-
cement.

intelliger
respech
ainsi di
encore
Le
ferme,
la bal
qui s'
travail
plante
Ce con
reur C
de no
rappo
Ce
que
plus
prun
serv
*
Comp
de A
lib.
du

DU POTAGER. 9

intelligents découvrent dans cet ordre respectif & général la police, pour ainsi dire, d'un gouvernement bien entendu.

Chap. I.
Emplacement.

Le Potager qui fait partie d'une ferme, doit être placé de sorte que la bale des grains ou la poussiere qui s'éleve dans l'aire, lorsqu'on y travaille, ne puisse être portée aux plantes, elles en seroient endommagées. Ce conseil est de Pallade, de l'Empereur Constantin, & il a été renouvelé de nos jours, ce qui m'engage à le rapporter. *

C'est une regle générale qu'un Jardin que l'on plante, doit paroître tenir plus de la nature que de l'art, & n'emprunter de celui-ci que ce qui peut servir à faire valoir la nature.

* *Palladii de re rustica, lib. 1. tit. 34. Constantini Caesaris selectarum præceptionum de Agricultura libri viginti. Basileæ. an. 1538. lib. iiii. 2. Théâtre d'Agriculture du sieur du Pradel lib. 6. ch. 1.*

